

Communiqué de presse

Nantes, le vendredi 10 janvier 2020

Elections municipales : Les entreprises de Loire-Atlantique interpellent les candidats et formulent 12 propositions prioritaires

Dans la perspective des élections municipales de mars 2020 et afin d'interpeller les candidats des 207 communes du département, la CCI Nantes St-Nazaire a mené une grande enquête auprès de 824 chefs d'entreprise du territoire, débouchant sur une douzaine de propositions prioritaires afin de favoriser le développement économique et la création d'emplois dans les territoires. Pour coller aux réalités et aux spécificités locales, cette enquête a été déclinée à l'échelle des Conseils Territoriaux afin de faire émerger les attentes très concrètes des dirigeants d'entreprises.

Les décisions que prendront les candidats élus lors des prochaines élections municipales auront un véritable impact sur les conditions du développement économique et de l'emploi sur les différents territoires de Loire-Atlantique.

C'est pourquoi, afin de porter la voix des entreprises, 80 chefs d'entreprise élus de la CCI ont identifié 36 propositions dans le champ de compétences des communes et des intercommunalités.

Par voix d'enquête, ces propositions ont été soumises à tous les entrepreneurs de Loire-Atlantique et 824 d'entre eux ont exprimé leur opinion vis-à-vis de ces propositions.

À l'échelle de la Loire-Atlantique, sur ces 36 propositions, 12 d'entre elles ont été jugées prioritaires par les entrepreneurs du département avec un assentiment dépassant les 80%.

Pour aller plus loin et répondre aux enjeux locaux et aux spécificités des différents territoires de Loire-Atlantique, les entreprises membres des 7 conseils territoriaux du département, structures qui organisent la représentativité des chefs d'entreprises auprès des élus locaux, ont complété ces propositions.



Les 12 propositions prioritaires des entreprises de Loire-Atlantique

1 Stabiliser la fiscalité locale sur les entreprises (94% des dirigeants répondants jugent cette proposition prioritaire)

Les collectivités ne doivent pas augmenter la pression fiscale et privilégier une fiscalité incitative en faveur notamment en faveur de la transition écologique (stratégie bas carbone, développement de l'hydrogène, énergies renouvelables ...)

2 Inciter au développement de formations locales en adéquation avec les besoins des entreprises (91% des dirigeants répondants jugent cette proposition prioritaire)

La présence d'une main d'œuvre formée localement, notamment via l'apprentissage, est un élément de réponse majeure face aux problématiques de recrutement rencontrées par les entreprises

3 Améliorer les conditions de déplacement, et notamment celles de la circulation routière (90% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

L'engorgement routier croissant fait peser une menace sur le fonctionnement des entreprises : en lien avec en lien avec l'Etat, la Région et le Département, des mesures fortes sont nécessaires pour fluidifier l'accès aux bassins d'emplois (aménagement de voiries, voies dédiées au covoiturage...).

4 Mieux associer, en amont, les entrepreneurs aux projets des collectivités (89% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

Les entreprises ont besoin de connaître les intentions des collectivités pour en tenir compte dans leur propre stratégie. Elles souhaitent aussi, en direct ou via les chambres consulaires, participer aux décisions publiques qui les concernent et être acteur du développement économique de leur territoire.

5 Créer un environnement urbain propice et accueillant pour développer le commerce en centre-ville (89% des répondants jugent cette proposition nécessaire)

La sécurité, la propreté, l'accès et le stationnement sont des conditions indispensables pour redynamiser le commerce et accroître la fréquentation des centres-villes.

6 Améliorer l'accueil des chefs d'entreprises et des porteurs de projet (86% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

Avec l'appui des chambres consulaires et aux côtés des réseaux économiques locaux, les collectivités doivent faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire.

7 Maintenir les activités productives et artisanales qui sont actuellement installées dans les centres-villes (86% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

Avec un foncier qui se raréfie, les centres-villes sont aussi des lieux où doivent pouvoir s'implanter et se développer les activités économiques, pour répondre aux besoins des habitants et limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels.

8

Faciliter la mobilité des professionnels qui ont besoin de se déplacer, de livrer et d'intervenir dans les coeurs de ville (85% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

Les coeurs de ville sont des lieux majeurs de l'activité économique : il faut prendre en compte les flux générés et accompagner la transition énergétique de la logistique urbaine (mutation vers de nouvelles motorisations : électrique, GNV, hydrogène, biocarburants...).

9

Soutenir le déploiement généralisé de la fibre et du réseau mobile (83% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

Les collectivités doivent accompagner l'effort de déploiement pour que toutes les zones d'activités et entreprises aient accès au très-haut-débit.

10

Améliorer la desserte des zones d'activités, en priorité par les réseaux de transport en commun (82% des répondants jugent cette proposition prioritaire)

Les ZA concentrent 60% de l'emploi privé : il est crucial qu'elles soient bien desservies par des modes alternatifs à la voiture individuelle, car la mobilité est déterminante pour le recrutement des salariés.

11

Développer, dans chaque EPCI, des « Plans de Mobilité Economique » (82% des répondants jugent proposition prioritaire)

À l'échelle d'un bassin de vie économique, il s'agit de mettre en place un plan d'actions concret et dédié à la mobilité des salariés et des professionnels : covoiturage, télétravail, bureaux partagés, horaires décalés, adaptation des transports en commun, promotion du vélo et des déplacements doux...

12

Coordonner les actions entre intercommunalités voisines (81% des répondants jugent proposition prioritaire)

L'activité économique n'a pas de frontière : les stratégies économiques et foncières, la gestion de l'environnement et les politiques de déplacements doivent dépasser les limites administratives

Focus sur les attentes des entreprises de Nantes Métropole

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprises implantés sur le territoire, la CCI Nantes St-Nazaire s'appuie sur des conseils territoriaux à l'échelle des bassins de vie économique de la Loire-Atlantique.

Dans le cadre de la consultation menée par la CCI Nantes St-Nazaire à l'occasion des élections municipales, les entreprises membres du Conseil Territorial Métropolitain des Acteurs économiques (CTMAE) ont exprimé un certain nombre d'attentes propres au territoire de Nantes Métropole.



Mobilité

En matière de mobilité, les entreprises implantées sur la métropole nantaise attendent des investissements massifs dans les **transports en commun** afin d'améliorer la fréquence du réseau, d'améliorer les services à la mobilité, la fiabilité du réseau et d'augmenter le nombre et la capacité des parkings relais.

L'amélioration de la **desserte des zones d'activités** qui concentrent la majorité des emplois est également jugée essentielle, ainsi que la facilitation de la mobilité des professionnels intervenant dans la ville (stationnement dans la zone à trafic limité, etc.).

Des solutions sont également fortement attendues afin de fluidifier la circulation routière à l'échelle de la métropole (périphérique, franchissements de la Loire, pénétrantes).



Transition environnementale

Les entreprises de la métropole sont en attente de soutien et d'accompagnement face à la transition environnementale. Elles souhaitent des incitations fiscales pour les entreprises qui s'engagent dans la transition énergétique, un soutien pour le développement de solutions alternatives à la voiture individuelle afin de réduire les émissions de GES et pour faciliter la mobilité de leurs collaborateurs.

Pour conserver une qualité de vie sur la métropole et répondre aux enjeux climatiques, elles placent les sujets de la densification de la ville, de préservation des espaces agricoles de proximité, de nature en ville, au cœur de leurs préoccupations.

Ces mêmes entreprises de la métropole souhaitent par ailleurs un maintien de l'activité productive en ville en aidant par exemple les artisans à s'implanter en cœur de ville afin de limiter la consommation de foncier.



Rayonnement du territoire et foncier économique

Pour agir sur la qualité de vie sur la métropole nantaise, les entreprises sont en attente d'actions en matière de sécurité, notamment pour le centre-ville de Nantes et des zones d'activités (renforcement de la police de proximité, vidéo-protection, accompagnement des commerçants touchés par les manifestations, coordination avec l'Etat, etc.).

Face au développement de la métropole, le renforcement des offres d'équipements et services à la population est attendu, notamment pour les crèches, écoles, équipements sportifs afin de répondre aux attentes des actifs et jeunes générations. Parallèlement, les entreprises souhaitent que l'offre foncière et immobilière soit adaptée à la diversité de leurs besoins (espaces locatifs et co-working, locaux en centre-ville ...)

Pour faire face à leur développement et à leur difficulté de recrutement, les entreprises placent également le développement des compétences et la capacité du territoire à attirer des actifs qualifiés correspondant à leurs besoins comme un enjeu majeur.



Animation économique

Pour leur donner envie d'investir sur le territoire, les entrepreneurs souhaitent être associés en amont aux projets des collectivités, en s'appuyant notamment sur les chambres consulaires.

Le renforcement des synergies entre acteurs locaux et privés autour des dynamiques entrepreneuriales à travers la création d'une maison de de l'entreprise leur apparaît important.

Ces mêmes entreprises sont par ailleurs en attente d'une amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets.



Commerce

La fréquentation du centre-ville doit être favorisée via les leviers de la sécurité, de la propreté, du stationnement, des transports en commun.

Une politique active pour créer et développer des locaux commerciaux en centre-ville doit être mise en place. Elle peut passer par la mise en location de cellules commerciales, la mixité des fonctions (habitat, tertiaire, artisanat, nouvelles offres différenciantes de commerces indépendants



Fiscalité locale

Les entrepreneurs souhaitent une stabilisation et une harmonisation de la fiscalité sur les entreprises, notamment pour la CFE, la TLPE ...

Ils souhaitent un soutien pour l'installation et le développement des jeunes entreprises via une politique de mise à disposition de locaux à tarifs préférentiels.

Contact presse : Simon Janvier, T. 02 40 44 63 31, M. 07 72 29 68 21, simon.janvier@nantesstnazaire.cci.fr



@CCINantes

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr